



NOUVEAU :
Mobilités électriques

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU RÉSEAU NEUILLÉEN DE BORNES PUBLIQUES ADAPTÉ À VOS BESOINS



NEUILLY-SUR-SEINE

Une puissance de charge au choix

- 3 types de station.
- Plus la borne est puissante, plus la charge est rapide.



Proxi
Jusqu'à 7,4 kW

Citadine
Jusqu'à 25 kW

Express
Jusqu'à 150 kW

Une offre innovante, simple et efficace



Compatibles avec tous les véhicules électriques, les bornes seront accessibles **avec ou sans abonnement**.



Le paiement sera effectué **en fonction de la consommation réelle** au kWh et non selon le temps de charge.



Exclusivement à Neuilly :

les bornes de recharge accélérées universelles

Les stations "AC/DC" ("Citadine") sont équipées de bornes hybrides, délivrant d'un côté 22 kW en courant alternatif (AC) et de l'autre 25 kW en courant continu (DC).

Ce modèle permet de proposer une **recharge accélérée optimale à tous les usagers.**

Les batteries des constructeurs ne pouvant pas toutes atteindre 22 kW en courant alternatif, ce type de borne hybride permet à **l'ensemble des véhicules 100% électriques d'obtenir une recharge accélérée.**

Grâce au site et à l'application Métropolis, vous pourrez, à distance :



LOCALISER
UNE BORNE



RÉSERVER UN
EMPLACEMENT



RÉGLER PAR CARTE BANCAIRE
OU VOUS ABONNER



CHOISIR LA PUISSANCE DE
CHARGE SELON LE BESOIN ET
LE TEMPS DONT VOUS DISEPOSEZ

Pour une utilisation sans abonnement

TARIFS PUBLICS TTC			
Puissance de la charge	≤ 3.7 kW	3.7 > 25 kW	≤150 kW
Tarifs au kWh	0.44€	0.53€	0.65€
Post charge*	3€		

* Tarifs pour 15 min après 10 min sans charge.

Pour une utilisation avec abonnement

TARIFS PUBLICS TTC - Abonnés Forfaits "Métropolis 100" et "Métropolis Flottes" *					
Forfait Métropolis 53,00 € par mois	Inclus dans le forfait				
	Energie comprise	Au-delà des 100 kWh	Réservation du point de charge	Post charge offerte hors station express	Forfait post charge de nuit de 20h à 8h hors station express
	100 kWh par mois*	Tarifs au kWh minorés de 20%	30 min avant la charge	2 heures par mois	2,00 € par nuit

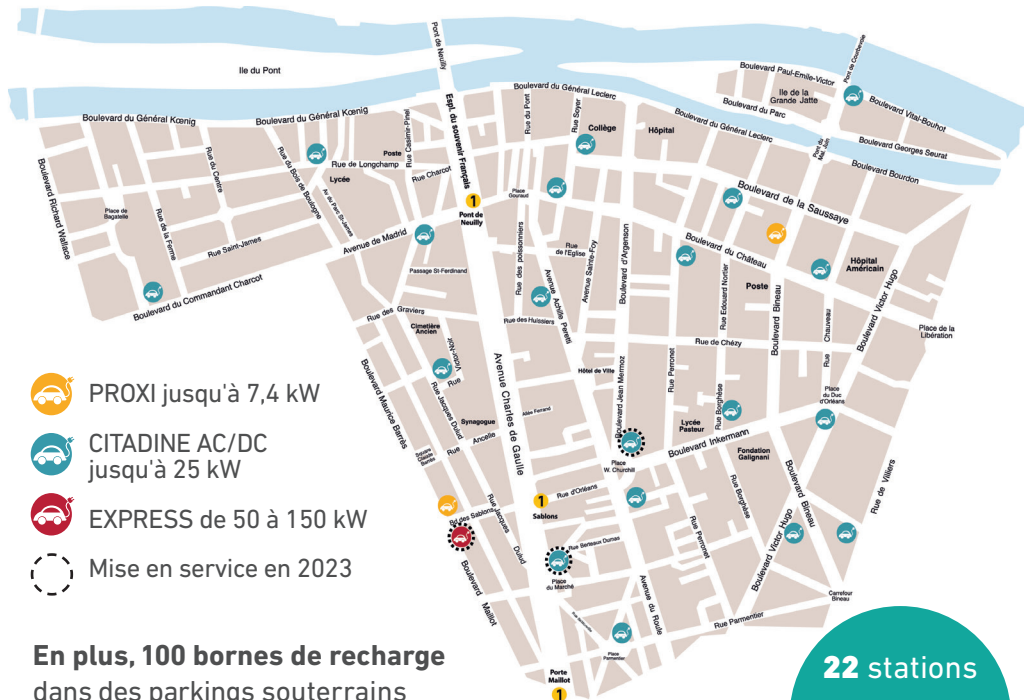
* L'offre "Métropolis Flottes" est éligible à la fois pour les entreprises, les particuliers ou les collectivités. Le tarif s'applique **par badge**.

Minimum de 5 badges requis. Les kWh sont mutualisés à l'échelle de la flotte : pour 5 badges par exemple, c'est 500 kWh par mois pour la flotte.

TARIFS PUBLICS TTC - Abonnés Forfait "Métropolis Liberté"				
Forfait Métropolis Liberté 10,00 € par an	Inclus dans le forfait			
	Energie comprise	Réservation du point de charge	Post charge offerte hors station express	Forfait post charge de nuit de 20h à 8h hors station express
	0 kWh	30 min avant la charge	2 heures par mois	2,00 € par nuit

Les tarifs publics ci-dessus s'appliquent pour la recharge au kWh et post charge (hors nuit et 2h/mois).

Où recharger son véhicule ?



PROXI jusqu'à 7,4 kW



CITADINE AC/DC jusqu'à 25 kW



EXPRESS de 50 à 150 kW



Mise en service en 2023

En plus, 100 bornes de recharge
dans des parkings souterrains
de la Ville

22 stations
=
58 points de recharge

3 choses à savoir sur les bornes Métropolis :



FABRICATION
FRANÇAISE



DESIGN
HARMONIEUX



INTERFACE SIMPLE
ET INTUITIVE

Besoin d'aide ?



Réponse rapide garantie 7j / 7 - 24h / 24

Plus d'informations : www.metropolis-recharge.fr

0 970 830 213

APPEL
NON SURTAXE



S'informer sur les mobilités à Neuilly : www.neuillysurseine.fr



Attentif à l'émergence de nouveaux besoins en termes de mobilité, j'ai souhaité dès 2019, développer un réseau de bornes de recharge électriques à Neuilly.



Une étude a été conduite par la Ville, tenant compte des réflexions menées par les acteurs clés du secteur. Ce travail de diagnostic a permis de définir **une stratégie de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire communal.**

Aujourd'hui, la Ville est en mesure de proposer une offre publique cohérente garantissant un maillage optimal par quartier. Au total, **22 nouvelles stations, soit 58 points de chargement supplémentaires en surface,** seront installées entre fin 2022 et l'année 2023.

Je vous invite à découvrir ce nouveau service.



Jean-Christophe Fromantin

Maire de Neuilly-sur-Seine
Vice-président du département des Hauts-de-Seine

Les avantages de ce service public

- Adapté aux nouveaux usages
- Déployé de manière optimale sur tout le territoire
- Créé en partenariat avec la Métropole du Grand Paris et l'opérateur Métropolis
- Flexible et qualitatif, avec des bornes conçues sur-mesure permettant le chargement de tout type de véhicule